

**COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 06 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le six décembre à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire en mairie sous la présidence de Joseph DEAGE, Maire.

Etaient présents : DUBOULOZ Hubert, FILLON Murielle, MEYNET Jean-Yves, PERNIER Luce, VULLIEZ André, JACQUEMOT André, BEL Louis, NÉPLAZ Véronique, CORBÉ-COUEDDEL Corinne, HEBERT Florence, VALLET Stéphanie, CORNIER Dominique, BON Emilie, JORDAN Nermine, BUFFET Josette, DEVILLE Marie-Jo, TOURNIER-DANIEL Benjamin.

Excusé : EHRV Jean-Marc

**DESIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE** :

Mme FILLON Murielle est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 08 NOVEMBRE 2021** :

Le procès-verbal de la séance du 08 novembre 2021 est approuvé à la majorité (1 abstention).

**URBANISME : nouveaux permis de construire déposés** :

Monsieur le Maire fait part des principales demandes d'autorisations d'urbanisme reçues en mairie depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

**RAPPORT DE LA CLECT DU 12/10/2021** :

Monsieur le Maire présente le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Thonon Agglomération en date du 12/10/2021, chargée d'évaluer le coût des charges transférées concernant la défense extérieure contre l'incendie et la gestion des eaux pluviales.

A partir du 01/01/2022, le montant annuel des charges redevable par la commune du Lyaud s'élèvera à 8 525 € pour la défense extérieure contre l'incendie et à 21 909 € pour la gestion des eaux pluviales.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

**CONVENTIONS DE PRESTATIONS DES SERVICES RAM ET BIBLIOTHÈQUES – AVENANTS N°1** :

Par délibération en date du 07 janvier 2019, les 7 ex-communes des Collines du Léman ont passé une convention avec Thonon Agglomération concernant le Relais Assistants Maternelles et le réseau bibliothèques, afin d'assurer la continuité de ces services ; le terme de ces conventions étant fixé au 31/12/2021, Thonon Agglomération propose de prolonger la durée de celles-ci pour une durée d'un an, jusqu'au 31/12/2022, renouvelable une fois par an, par tacite reconduction.

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité.

**QUESTIONS DIVERSES**

Marché de Noël : Monsieur le Maire félicite les organisateurs du Marché de Noël. La présence de l'APE a été appréciée. Le bilan est positif malgré les intempéries.

Mme PERNIER remercie chaleureusement l'équipe qui a contribué au bon déroulement de la journée.

Mme JORDAN fait part des nombreux retours positifs sur la page facebook de la Commune.

Adressage communal : le projet se termine ; toutefois il est nécessaire de reporter sa mise en place en automne 2022 ; d'une part, la refonte des cartes électorales ne permettra pas de commander et d'installer les numéros et plaques de voies dans les temps ; d'autre part il est nécessaire d'établir une large communication en amont auprès des habitants.

Transport en commun : ces derniers temps, la ligne 111 subissait des retards dans les horaires au départ du Champ Dunand ; après avoir fait remonter l'information, les horaires sont de nouveau respectés.

Commission des Aînés : au regard de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales, la commission des aînés a décidé d'annuler le traditionnel repas de fin d'année. Afin de maintenir le lien social, la commission a prévu de distribuer des colis sur réservation préalable.

Travaux : les travaux d'enfouissement des réseaux pour l'installation de la fibre sont terminés. L'étape suivante sera l'installation des câbles.

Des travaux de repérage pour l'assainissement et l'eau pluviale sont prévus dans les jours à venir.

Fête de la lumière : la traditionnelle fête de la lumière est prévue vendredi 10 décembre à 17h30, Place du Champ Dunand. Cette année ce rassemblement aura lieu uniquement en extérieur et sous chapiteau avec port du masque obligatoire.

Pot du SIVOM et départs en retraite : le pot du SIVOM est de nouveau annulé cette année suite aux nouvelles mesures annoncées par le 1<sup>er</sup> ministre. La réception prévue pour les départs en retraite de Christine DETRY et de Mireille GIRARD est reportée au printemps 2022.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue lundi 03 janvier 2022 à 20h00.

Le Lyaud, le 07 décembre 2021.

Le Maire,  
Joseph DEAGE

